Informations de base

2025/0801(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes – Lucian Romașcanu **Subject** 8.40.05 Cour des comptes **Zone géographique** Roumanie	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	CONT Contrôle budgétaire	ZDECHOVSKÝ Tomáš (EPP)	24/02/2025
		Rapporteur(e) fictif/fictive MOLNÁR Csaba (S&D) VASILE-VOICULESCU Vlad (Renew) FREUND Daniel (Greens/EFA) SJÖSTEDT Jonas (The Left)	
Conseil de l'Union européenne			

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
05/02/2025	Publication de la proposition législative	05958/2025	
13/02/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/03/2025	Vote en commission		
24/03/2025	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A10-0039/2025	
01/04/2025	Décision du Parlement	T10-0044/2025	Résumé
01/04/2025	Résultat du vote au parlement		
13/05/2025	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
16/05/2025	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/0801(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 286-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/10/02162

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE769.936	03/03/2025	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A10-0039/2025	24/03/2025	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T10-0044/2025	01/04/2025	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	05958/2025	05/02/2025	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
MOLNÁR Csaba	Rapporteur(e) fictif/fictive	CONT	12/03/2025	President of Buzău County Council, Romanian ECA member candidate

Autres membres

Transparence		
Nom	**Date**	**Représentant(e)s d'intérêts**
TAVARES Carla	12/03/2025	Lucian Romașcanu, nominee for Member of the Court of Auditors

Acte final	
Décision 2025/0938 JO OJ L 16.05.2025	Résumé

Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes – Lucian Romașcanu

2025/0801(NLE) - 16/05/2025 - Acte final

La décision nomme M. Lucian ROMAȘCANU membre de la Cour des comptes de l'Union européenne.

Acte non législatif

Décision (UE) 2025/938 du Conseil du 13 mai 2025 portant nomination d'un membre de la Cour des comptes.

Contenu

La décision nomme M. Lucian ROMAȘCANU membre de la Cour des comptes.

Il est nommé pour la période allant du 1er juillet 2025 au 30 juin 2031.

Cette nomination intervient à la suite de l'échéance, le 30 juin 2025, du mandat de M. Viorel ȘTEFAN.

Le candidat a été proposé par la Roumanie.

Contexte procédural

La décision est fondée sur l'article 286, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Le Conseil agit sur proposition de la Roumanie et après avoir recueilli l'avis du Parlement européen, rendu le 1er avril 2025.

Entrée en vigueur

La décision entre en vigueur le jour de son adoption, à savoir le 13 mai 2025.

Ce résumé a été généré par une IA et révisé par un humain.

Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes – Lucian Romașcanu

2025/0801(NLE) - 01/04/2025 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 437 voix pour, 128 contre et 92 abstentions, de rendre un **avis favorable** sur la proposition du Conseil de nommer **Lucian Romașcanu** membre de la Cour des comptes.

La commission du contrôle budgétaire a évalué les qualifications du candidat proposé. Dans le cadre de cette évaluation, la commission a reçu du candidat un curriculum vitæ ainsi que ses réponses au questionnaire écrit qui lui avait été adressé. Cette commission a procédé ensuite, le 18 mars 2025, à une audition du candidat, au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions posées par les membres de la commission.